

# Se débattre

Carnets de bord d'un médecin du travail.

**Noëlle Lasne, Lundi**

médecin du travail

Elle se tient très droite sur sa chaise. Elle est très belle. Avec des mots choisis, elle décrit ce qui se passe dans son corps : des douleurs insupportables qui la paralysent, qui la réveillent tard dans la nuit, elle a senti des craquements et ne peut plus étendre ses doigts. Pourquoi est-elle dans cet état à son âge, elle qui est si tonique, si pleine d'entrain, si passionnée par son travail ? Elle se sent comme une loque, elle veut savoir ce qu'elle a, elle a pris un rendez-vous, puis un autre, elle a fait des IRM du genou, de la cheville, de la hanche, de l'épaule, et d'autres encore. Mais on ne voit rien.

Elle veut une consultation de rhumatologie, une vraie, avec quelqu'un qui l'examine et lui dise pourquoi elle a si mal. Je l'examine lentement, avec le plus de douceur possible, j'affirme qu'il faut rechercher des lésions tendineuses et je prescris des examens. J'écris une lettre au rhumatologue qu'elle veut consulter. C'est comme un cadre pour la protéger, pour rassembler quelque chose, une sorte de cabane où elle pourrait se poser. C'est comme une façon de contourner l'essentiel, car l'essentiel est insupportable. Elle s'agite déjà, elle est pressée, il faut qu'elle y retourne, une réunion très importante, elle a du retard. Mais elle est toujours là, un peu moins droite, elle penche comme une plante, comme une fleur qui manque de lumière et qui commence à s'étioler. Elle dit que tout a commencé il y a quelques semaines, elle avait un entretien prévu de longue date pour évaluer le devenir de son service. C'est elle qui a monté l'équipe, formé ses collaborateurs, fait progresser les projets. Elle a fait des propositions, il y avait plusieurs scénarios possibles, elle venait pour en discuter. Elle a appris que l'un des scénarios était adopté, mais sans elle. C'est ainsi qu'on lui a annoncé sa disparition. Depuis, elle ne peut plus ni marcher ni s'asseoir ni s'allonger sans avoir mal. Elle se met à pleurer lentement, avec douleur. Puis se lève très vite, car décidément elle a trop de retard, elle se précipite dans les toilettes pour effacer les traces du maquillage qui coule, elle repassera tout à l'heure pour chercher les ordonnances. Je n'ai aucune consultation aujourd'hui, ma journée était réservée aux courriers médicaux et aux appels en tout genre, alors je lui dis oui, OK, à tout à l'heure.

Elle revient. Je la trouve dans la salle d'attente

immobile devant la fenêtre. Je vois bien qu'elle n'est pas venue chercher ses ordonnances, mais parler encore, avant de repartir travailler. Elle se sent comme si elle avait été battue, je lui dis c'est comme un accident de voiture, ça fait mal partout. Elle veut y retourner, mais elle tombe doucement, elle me dit au bout d'une heure trente sur ma chaise je ne tiens plus, je glisse tellement j'ai mal, peut-être devrais-je me reposer.

Elle a mis une journée entière à s'effondrer, à se disloquer sur cette chaise, elle a fait monter en moi une sorte de rage inutile, inutile pour elle en tout cas, une rage que je sais inopportune. Il faut d'abord qu'elle puisse glisser, ployer, se défaire, je dois l'aider à glisser sans se noyer, la protéger sans savoir encore quel sera son chemin. Je sais qu'il est inutile aujourd'hui de brandir des paroles comme des étendards, de lui parler de se battre, de se défendre, de prendre un avocat. Aujourd'hui, elle ne veut ni entreprendre, ni combattre, elle lâche prise, elle veut que soit nommé ce qui se passe dans son corps, cette usure, cet épuisement, cette déflagration.

« Il n'y a plus de vitrier dans le service. »

**Mardi**

Ce matin, lorsqu'il est arrivé, quelqu'un avait arraché sur la porte le nom de Vitrier. Il n'y a plus de vitrier dans le service. Ce marché n'est pas rentable lui a dit son agent de maîtrise lorsqu'il a fait irruption, fou de rage, dans son bureau. On lui a enjoint de rejoindre une équipe de polyvalence, il fera de tout, un peu de tout, un peu de rien, changer les ampoules, bricoler une porte. Ce n'est plus un métier c'est n'importe quoi, ce n'est plus rien et moi je suis vitrier depuis 30 ans, Docteur, et je ne me laisserai pas faire, j'estime que c'est inadmissible, alors maintenant on n'a plus besoin de vitres peut être ? On n'a plus besoin de vitrier, on lui a donc pris également son camion, le camion qu'il utilise depuis des années et qu'il a soigneusement aménagé lui-même, pour pouvoir transporter les vitrages sans danger avec des crochets, des sangles, des accroches, son camion habité et entretenu avec soin qu'on a confié à une autre équipe. Il doit désormais travailler dans un véhicule vétuste et brinquebalant, voilà ce dont il est venu me parler, de son camion. La colère monte, il s'étrangle de rage, il va leur casser la gueule et monter au plus haut.

Il reviendra, deux ou trois fois.

§ Consultation

§ Maladies professionnelles,

santé au travail, accident du travail

§ Médecine du travail

§ Pénibilité

Il n'est plus le même. La rage ne le quitte plus. Il dort mal. Il ne peut plus parler sans hurler. Il est allé voir les syndicats, mais rien ne peut lui ramener son camion. Il n'a plus le cœur à travailler, il ne fera pas une heure de plus, il a mal dans la poitrine, mais son médecin dit que c'est de l'angoisse, l'autre jour ça l'a pris quand ils les a vus passer dans son camion et rigoler en le regardant. L'été suivant, il fait un infarctus, et je reste là, comme un procureur sans preuve.

### Mercredi

Il est entré dans le bureau de la secrétaire et elle a senti tout de suite qu'il n'attendrait pas. Il tournait comme un lion en cage dans la salle d'attente quand je suis allée le chercher, il s'est assis et m'a dit je rentre chez moi juste pour prendre mon fusil et j'y retourne.

Il a un visage blafard, en lame de couteau, une peau sèche de fumeur, des cernes noirs, un regard éteint. Sa femme est morte il y a cinq ans, il a élevé seul ses deux enfants et la semaine dernière, à cause de « l'énerverment du travail », il a levé la main sur sa fille. En quelques minutes, il m'en dit davantage qu'en trois ans, et puis il pose le coude sur le bureau et se met à pleurer.

J'ai du mal à supporter les larmes des hommes, surtout lorsque ce sont des ouvriers qui me la jouent « à la dure » toute l'année et qui ont commencé à travailler à 14 ans. Les larmes des femmes ne me posent aucun problème, c'est comme de l'eau, comme un flux qui accompagne leur parole et la mienne, mais les larmes d'hommes comme lui, qui s'abat d'un seul coup, en une seule fois, me rendent muette. J'ai toujours l'impression d'être entrée par effraction, et d'assister à quelque chose que je ne devrais pas voir.

Il me raconte tout en détail depuis le début : on lui a refusé des heures supplémentaires dont il a besoin, en lui reprochant son dernier arrêt de travail et en lui disant : « C'est comme ça, t'es puni ». Il imite le rictus du contremaître. Puis on l'a rappelé chez lui pour lui demander d'intervenir sur un chantier pendant le week-end car il fallait finir le chantier, avec un gros clin d'œil en lui disant : « T'es dépuni » et finalement, lorsqu'il est passé chercher ses outils on lui a dit : « Non tu n'y vas pas, t'es repuni. » Il est humilié au fer rouge, il me répète les mots t'es puni, t'es dépuni, t'es repuni, vous vous rendez compte à 43 ans, je n'en peux plus je vais tirer dans le tas, ma fille m'a vu quand je suis rentré, elle a peur de moi, alors je suis venu ici.

Il m'a peu parlé de sa fille, c'est plutôt de son fils qu'il parle d'habitude, avec des mots marmonnés et hésitants. Son fils qui flambe au poker, son fils qui est en prison, son fils qui fait des dettes et qui s'est retrouvé à la rue. Son fils qu'il a aidé jusqu'au bout, et pour ce faire il a fallu aligner encore et

encore le travail de week-end et réclamer des heures supplémentaires...

### Jeudi

Réunion d'information à l'école car rumeur sur un cas de tuberculose chez un éducateur qui vient d'être hospitalisé. Il toussait beaucoup, était très fatigué, on n'a pas de diagnostic, pas d'examen, pas de déclaration de tuberculose, mais la rumeur fait loi. La pression à laquelle la directrice de l'école est soumise est telle qu'elle m'a demandé d'organiser cette réunion. J'essaie d'expliquer que cette réunion est très anticipée, que la pathologie n'est pas confirmée. Avec hargne, l'un des parents d'élèves m'explique qu'il a des enfants en bas âge LUI, pour lesquels il est très inquiet, et que si je ne fais rien, il préviendra le recteur d'académie et le préfet. Un autre prend le relais pour me demander le nom de l'éducateur, devant mon refus il dit que c'est inadmissible, incroyable. Heureusement

« C'est comme ça, t'es puni. »

quelqu'un connaît le nom et le lui donne sans hésiter. Tout le monde note soigneusement. C'est un Argentin qui est resté là deux mois, vous vous rendez compte, est-ce qu'on sait seule-

ment qui il est et d'où il vient ? Est-ce qu'il a seulement eu une visite médicale avant qu'on le laisse travailler avec des enfants, est-ce qu'il était en situation régulière ? Et quand est-ce qu'on aura le diagnostic ? On n'a pas que ça à faire, attendre. En tout cas, il ne remettra pas les pieds ici, même quand il sera guéri, ça c'est hors de question, c'est en prison qu'il devrait être. Bon, quand est-ce que je compte faire faire les radios pulmonaires ? Pourquoi est-ce qu'on ne commence pas tout de suite ? C'est la fin de la journée, il est tard, je me demande dans combien de temps ils vont me lyncher. Je me sens submergée par toute cette haine, et je trouve difficilement, un à un, les mots pour rappeler que la maladie est un hasard, qu'elle s'abat sur n'importe qui, n'importe quand, et qu'il n'y a pas de coupable.

Quatre jours après l'hôpital m'appelle pour me prévenir que le diagnostic de tuberculose pulmonaire est écarté.

### Vendredi

Cinq dossiers de demande de reconnaissance de maladie professionnelle viennent d'être refusés. Un tel refus en nombre ne m'est jamais arrivé et les dossiers que j'ai présentés sont d'une très grande banalité. Ce sont des pathologies « du tableau » comme on dit, répondant à tous les critères prévus par les textes. Je me sens très mal à l'aise, car deux des salariés que j'ai embarqués dans cette aventure sont en arrêt de travail et à mi salaire, et que je n'ai aucune explication à leur donner. J'ai demandé un rendez-vous en urgence à la Sécurité sociale. On m'a donné un rendez-

.../...

.../...

vous deux mois plus tard. Les deux agents administratifs que j'ai devant moi se disent surpris. Ils n'ont, me disent-ils, jamais vu un médecin faire cette démarche. Ils soulignent que tous mes dossiers ont été acceptés l'année précédente. Oui, justement, pourquoi ce refus massif et soudain ? Et pourquoi est-ce également le cas pour d'autres médecins du travail ? Par ailleurs, pourquoi tous les taux d'invalidité proposés par les experts sont-ils systématiquement divisés par deux ou par trois ? Y a-t-il eu des consignes ? S'agit-il de la suite logique de la réforme des retraites ? Veut-on réduire à la source le nombre de salariés susceptibles de partir plutôt en retraite pour cause de pénibilité ?

Il n'y a, paraît-il, absolument aucun rapport. Je dis que je n'accepte pas cette délibération et que je souhaite obtenir, dossier par dossier, un refus motivé. J'ajoute que je suis prête à interpellier toutes les instances existantes, bien que je n'aie aucune idée, à vrai dire, d'une seule instance à interpellier. Ils me regardent avec ahurissement. Devant leur embarras, je finis par proposer de présenter à nouveau les cinq dossiers, en expliquant que sans doute, c'est moi qui n'ai pas détaillé suffisamment les gestes de travail. Tout le monde saute avec soulagement sur cette solution. Mes cinq dossiers repassent, et sont acceptés sans discussion. Une trêve momentanée.

#### Samedi

Monsieur le président du Conseil général est passé ce samedi matin devant la façade du collègue, donner son avis sur le ravalement. Il aurait préféré d'autres couleurs, et le nez en l'air, il commente le choix désastreux qui a été fait. Les deux ouvriers qui se trouvent sur l'échafaudage me racontent cette scène, au moment où j'essaie de comprendre dans quelles conditions ils travaillent en hauteur. Ils me disent on ne nous regardait pas, on est invisible, personne ne nous voit. Ils m'expliquent qu'un échafaudage doit être collé contre le mur, mais que sur cette façade, c'était impossible car il y a des bordures très larges aux fenêtres. Il persiste donc un espace entre l'échafaudage et la façade, dans lequel chacun risque de tomber. Ils portent de très beaux harnais tout neufs achetés récemment par leur employeur, et se sont soigneusement arrimés à ce même échafaudage, ce qui est particulièrement dangereux et formellement

interdit par toute la législation sur le travail en hauteur. Ils m'expliquent que sur cet immeuble, il n'y a pas de « ligne de vie » à laquelle on peut attacher le harnais.

Pas de ligne de vie.

Jamais les mots n'ont été si près de ce qu'ils désignent.

Les deux ouvriers me fixent d'un air inquiet. Puis les questions fusent. Que va-t-on faire d'eux si je les empêche de travailler en hauteur ? Est-ce moi qui vais leur retrouver du travail ? Et toutes ces normes de sécurité d'un seul coup, qu'est-ce que ça cache ? Si c'était seulement pour privatiser ? Le ton monte, le cercle s'agrandit, les provocations fusent. « Très bien, demain je refuse de monter, on verra bien ce que vous ferez. » Le responsable du chantier, qui a accepté sans broncher de faire monter l'échafaudage, observe d'un air satisfait la tournure que prend le débat. J'ai de nouveau l'im-

pression d'être encerclée par une violence que je ne peux pas combattre.

« Sur cet immeuble, il n'y a pas de "ligne de vie" à laquelle attacher le harnais. »

#### Dimanche

La revue *Pratiques* prépare un numéro intitulé « Résister » dans lequel je me suis engagée à écrire. D'un seul coup, l'habit me semble trop grand. On n'est pas en 1940, ni sous Vichy. J'ai voulu être au cœur des luttes sociales, j'y suis. Mais pour pouvoir travailler, je dois m'accrocher au cadre, aux articles de loi qui définissent encore l'intervention d'un médecin du travail, avec le sentiment qu'ils disparaîtraient bientôt. Je m'accroche aussi à la technicité de mon travail : un stéthoscope, des directives européennes, une expérience clinique des situations extrêmes. Mais tout cela reste insuffisant. Mais je ne suis pas psychiatre, ni juge aux prudhommes, ni avocat spécialisé dans le droit du travail. Je ne suis pas inspecteur du travail, ni ingénieur en travaux publics. Je n'ai pas été formée aux techniques d'humiliation individuelles ou collectives, ni à la pratique des licenciements traumatiques. Je sens que ma trousse à outils s'appauvrit, que ma marge d'action se rétrécit et que dois inventer chaque jour de nouvelles stratégies. Je réactive d'anciennes alliances et je m'efforce d'en créer de nouvelles pour ne pas étouffer de solitude. Résister suppose une stratégie à long terme dont je deviens incapable. Le plus souvent, je me débats. J'ai bien un harnais pour travailler en hauteur, mais je ne sais pas où l'accrocher. ■